



INTERREG V Rhin Supérieur  
INTERREG V Oberrhein  
2014-2020

## Rapport annuel de mise en œuvre du programme



Fonds européen de développement régional  
(FEDER)  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung  
(EFRE)

## TABLE DES MATIERES

1	IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE.....	3
2	VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION .....	3
2.1	Programmation .....	3
2.2	Désignation et premier appel de fonds du programme.....	3
2.3	Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS) .....	4
2.4	Accompagnement des projets.....	4
2.5	Communication .....	4
3	REALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE .....	5
3.1	Vue d'ensemble de la réalisation .....	5
3.2	Indicateurs communs et spécifiques au programme.....	7
3.3	Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance .....	24
3.4	Données financières.....	27
4	SYNTHESE DES EVALUATIONS .....	35
5	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES .....	35
6	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS .....	36
7	RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	37
8	LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS .....	37
9	EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION.....	37
9.1	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme.....	37
9.2	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» dans le programme de coopération et les opérations.....	37
9.3	Développement durable.....	37
9.4	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique.....	37
9.5	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération.....	37
10	INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES .....	37
10.1	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	37
10.2	Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	38
11	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION .....	38
11.1	Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération .....	38

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER.....	38
11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant) .....	38
11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale	38
12 INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME.....	38

## 1 IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFCB039
Titre	INTERREG V-A France - Allemagne – Suisse (Rhin Supérieur)
Version	2017.0
Date d'approbation du rapport par le Comité de suivi	

## 2 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION

### 2.1 Programmation

L'année 2017 a été marquée par une stabilisation de la programmation puisque 16 projets ont été programmés en 2017 pour une enveloppe FEDER de 15 297 677,19 €. Tous les OS sont à présents « couverts » par des projets (programmation de 2 projets dans l'OS6 et de 2 projets dans l'OS8, non pourvus jusqu'alors). Le niveau de programmation étant différent en fonction des axes, certains OS sont désormais « bloqués » par la programmation stratégique (ce qui explique la stabilisation de la programmation) alors que d'autres restent ouverts et doivent être promus via notamment des manifestations d'information.

L'année a également été marquée par la programmation des 18 premiers microprojets, pour une enveloppe FEDER de 437 611,28€, soit 36.47% de la dotation totale de 1,2 millions d'euros de FEDER réservée à cet appel à projets spécifique pour une période de trois années. Ce dispositif entend répondre à l'OS 12 en mettant en œuvre des projets de petite taille favorisant l'intégration de la société civile et l'intensification de l'engagement citoyen sur le territoire. Des critères et procédures de sélection spécifiques et simplifiés ont également été mis en place. Au total, pour cette première année, sur 134 idées de projets impliquant la société civile du Rhin Supérieur, 18 microprojets ont été retenus. La plupart des autres idées ayant été redirigées, quant à elles, vers d'autres moyens de financements plus adaptés. Les thématiques couvertes par les microprojets sélectionnés concernent majoritairement l'art et la culture (37 %), les fêtes populaires (24 %) et la jeunesse (13%). Leur dotation FEDER moyenne est de 24 300 €.

Au total, 15 735 288,47 € de FEDER ont donc été engagés pour les 16 projets et 18 microprojets en 2017 portant le montant de l'enveloppe FEDER totale à 58 622 796,78€, soit 53.4% du FEDER alloué au programme (et 52.1% du financement global éligible, pourcentage plus faible en raison des taux de cofinancement différents des axes prioritaires respectifs).

La programmation globale de 55 projets et 18 microprojets devrait permettre au programme d'atteindre les valeurs intermédiaires du cadre de performance pour l'année 2018 et d'avancer quant aux valeurs cibles pour 2023. Toutefois, le niveau réel d'atteinte des valeurs cibles en 2023 ne sera connu qu'au fur et à mesure de l'achèvement des projets concernés. Si les projets réalisent et remontent leurs dépenses régulièrement à l'AG, cette programmation devrait également permettre d'éviter un dégagement d'office.

### 2.2 Désignation et premier appel de fonds du programme

La procédure de désignation des Autorités du Programme s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2017. Elle était conduite par l'Autorité d'Audit (AA) du Programme et s'est basée sur une analyse documentaire réalisée sur la base de la première version du dossier de désignation transmise en avril, complétée par un audit réalisé au mois de juillet dans les locaux de l'Autorité de gestion (AG) et de l'Autorité de certification (AC).

Sur la base de la deuxième version du dossier de désignation transmise en septembre, l'AA a rédigé son rapport de désignation et a conclu au mois de novembre à un avis sans réserve. La désignation des Autorités du Programme a ainsi pu être notifiée à la Commission européenne par un courrier du Premier Ministre français le 22 décembre, rendant possible l'envoi de la première demande de paiement intermédiaire à la Commission européenne avant la fin de l'année 2017, conformément à l'objectif fixé.

### **2.3 Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS)**

Plusieurs mesures visant à répondre aux constats formulés dans le PAPS adopté en 2016 ont été mises en œuvre en 2017 (voir également partie 5 concernant le PAPS):

- Une contribution obligatoire à certains indicateurs de réalisation a été appliquée aux projets adoptés en 2017 afin d'orienter la contribution des projets vers les indicateurs de réalisation encore trop peu couverts.
- En raison du fort niveau de fonds engagé sur l'axe A et D, la programmation au sein de ces axes a respectivement été stoppée à partir de janvier 2017 et juin 2017. Deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés en juillet 2017. Ils permettront de recenser les idées de projets au sein de ces deux axes et de définir, courant 2018, sur quelle condition les fonds restants pourront être attribués de manière la plus optimale.
- Une manifestation d'information visant à mettre en lumière les thématiques financées dans le cadre de l'OS 6 a été organisée en septembre 2017. Il s'agira en 2018 de poursuivre la démarche engagée afin de générer des projets dans l'OS 6, encore peu couvert à ce jour.
- L'année 2017 a vu le lancement de l'appel à microprojets qui se poursuivra sur l'année 2018.

### **2.4 Accompagnement des projets**

La programmation de 16 nouveaux projets s'est traduite par un travail important du SC, notamment pour accompagner les projets dans la phase de montage et d'instruction jusqu'à leur acceptation.

En parallèle, l'année 2017 a été marquée par l'accompagnement des projets en cours de réalisation. Des formations à l'utilisation de l'outil SYNERGIE-CTE pour les bénéficiaires utilisateurs ainsi que des formations de communication ont été organisées.

Le circuit financier a également été finalisé, ce qui a permis au programme de réaliser les premiers paiements aux porteurs de projet. Ainsi, ce sont au total 57 CSF pour 26 projets qui ont été certifiés pour un total de 5 072 743,21 € de FEDER payé aux porteurs de projets.

### **2.5 Communication**

Le plan d'action pour la communication pour l'année 2017 – déclinaison opérationnelle de la stratégie de communication globale du programme – a été mis en œuvre conformément aux deux grandes orientations fixées par le CS fin 2016, à savoir : d'une part, générer de nouveaux projets, notamment dans le cadre des objectifs spécifiques du PO encore peu mobilisés et, d'autre part, valoriser les réalisations des opérations cofinancées.

S'agissant du premier enjeu, les opérations de communication ont été articulées avec le PAPS et se sont concrètement traduites par des mesures à l'image du grand événement de sensibilisation des acteurs visés par l'OS 6, organisé le 21 septembre. Dans la même optique d'informer plus efficacement sur le programme, plusieurs ateliers « Train the trainers » ont été organisés à destination des relais de l'information sur le programme, de façon à leur permettre d'assumer ce rôle en toute autonomie et en cohérence avec le SC.

Pour ce qui est de la valorisation des projets, on soulignera en particulier la série d'événements « Avec l'Europe, c'est possible ! », qui s'est déroulée aux mois de mai et juin et a permis de faire connaître par

les médias locaux quelques exemples représentatifs de citoyens dont le quotidien est impacté positivement par l'action du programme. Cette campagne a constitué le grand événement annuel d'information sur le programme organisé au titre de l'annexe XII du Règlement (UE) n° 1303/2013 du 17 décembre 2013.

### **3 REALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE**

#### **3.1 Vue d'ensemble de la réalisation**

##### **Axe prioritaire A**

###### Objectifs financiers :

Avec 3 projets supplémentaires programmés en 2017, la programmation financière de l'axe A passe de 65.89 % à 80 % de sa dotation FEDER.

###### Cadre de performance :

Les projets programmés en 2015 et 2016 permettraient déjà d'atteindre la valeur intermédiaire pour les deux indicateurs de réalisation (IC7 / CO42 et IC 28 / CO26).

Pour les objectifs fixés à l'horizon 2023, l'indicateur IC7 / CO42 serait d'ores et déjà atteint, si les projets se réalisent comme prévu. Les projets programmés en 2017 contribuent à atteindre la valeur cible de l'indicateur IC28 / CO26. Pour atteindre la valeur finale de cet indicateur, un Appel à manifestation d'intérêt a été mis en place. Les projets soumis dans le cadre de l'appel à projet « Offensive Sciences » devraient également permettre de contribuer à cet indicateur.

###### Etat de la programmation :

En 2017, un projet a été programmé dans l'OS 1 et deux projets dans l'OS 2. Ces projets alimentent tous les indicateurs du cadre de performance de l'Axe A. Aucun nouveau projet n'est à noter dans l'OS 3, puisque celui-ci a fait l'objet d'une réserve stratégique dédiée au financement de l'appel à projet « Offensive Sciences » dans le cadre du PAPS.

###### Programmation stratégique :

Dans ce contexte de très forte programmation de l'axe A dès 2015, des mesures ont dû être prises afin d'assurer la mise en place d'un prochain appel « Offensive Sciences », lancé en début d'année 2018, et de permettre l'émergence d'idées de projets permettant de couvrir les priorités thématiques et d'atteindre les valeurs cibles 2023 des indicateurs de réalisations. Une limitation de la programmation continue de projets a donc été mise en place pour permettre l'utilisation ciblée des fonds communautaires restants et un AMI a été lancé en juillet 2017.

##### **Axe prioritaire B**

###### Objectifs financiers :

Avec 3 projets supplémentaires programmés en 2017, la programmation financière de l'axe B passe de 22.61 % à 29.6 % de sa dotation FEDER.

###### Cadre de performance :

L'indicateur IS B est très bon. Les valeurs que les différents projets programmés dans l'OS 4 et 5 prévoient d'atteindre dépassent largement la valeur finale fixée dans le PO. L'indicateur IS E relevant de l'OS 7 est quant à lui plus faible : si la valeur intermédiaire devrait être atteinte, il manque encore 9 innovations pour

atteindre la valeur finale. C'est à cette fin qu'un d'appel à manifestation d'intérêt pour l'Objectif spécifique 7 est prévu en 2018.

#### Etat de la programmation

En 2017, un projet a été programmé dans l'OS 4 et deux projets dans l'OS 6, au sein duquel aucun projet n'avait été programmé jusqu'alors et pour lequel une démarche d'information spécifique a été entreprise avec la tenue d'une manifestation dédiée en septembre 2017. L'ensemble de ces projets contribue à 5 indicateurs hors cadre de performance pour lesquels aucune valeur n'était jusqu'à présent renseignée. Il est à noter qu'aucun projet n'a été programmé dans l'OS 7 en 2017.

#### Programmation stratégique :

L'ensemble des priorités thématiques de l'axe B sont à présent couvertes mais des projets devront encore être générés dans tous les OS de cet axe pour atteindre les valeurs finales prévues. Le défi principal dans le cadre de l'OS 7 consiste à identifier le volume et le cadre temporel des projets potentiels, afin d'évaluer le besoin réel de fonds communautaires et pouvoir, le cas échéant, prendre des mesures d'accompagnement complémentaires. C'est à cette fin qu'un AMI au sein de l'OS 7 a été lancé début 2018.

### **Axe prioritaire C**

#### Objectifs financiers :

Avec 5 projets supplémentaires programmés en 2017, la programmation financière de l'axe C passe de 21.62 % à 48.4 % de sa dotation FEDER.

#### Cadre de performance :

L'indicateur comptabilisant les participants à des programmes communs d'éducation et de formation (IC 46 / CO 46) est plutôt bon. La valeur intermédiaire devrait largement être atteinte et il manque encore près de 900 personnes à intégrer dans des programmes d'éducation et de formation pour atteindre la valeur finale.

#### Etat de la programmation :

2 projets ont été programmés en 2017 dans l'OS 8, au sein duquel aucun projet n'avait été programmé jusqu'alors. Ils contribuent aux indicateurs de l'OS 8, pour lesquels aucune valeur n'était jusqu'à présent renseignée. 2 projets ont également été programmés au sein de l'OS 9. La contribution aux indicateurs de cette priorité d'investissement est encore faible. 1 projet a été programmé dans l'OS 10. Outre l'indicateur du cadre de performance, ce projet contribue également aux autres indicateurs de réalisation de l'OS, qui présentent des valeurs encourageantes pour atteindre les objectifs fixés.

#### Programmation stratégique :

L'ensemble des OS de cet axe prioritaire est à présent couvert mais des projets devront encore être générés dans tous les OS pour atteindre les valeurs finales prévues. Le principal défi pour cet axe prioritaire consiste à faire émerger de nouveaux projets et à encourager la participation des entreprises aux projets au titre des trois objectifs spécifiques de l'axe afin d'atteindre les valeurs cibles des indicateurs. C'est d'ailleurs à cette fin que sera organisée la campagne de sensibilisation à destination des entreprises en 2018 prévue dans le PAPS.

### **Axe prioritaire D**

#### Objectifs financiers :

Avec 5 projets supplémentaires et 18 microprojets programmés en 2017, la programmation financière de l'axe D passe de 34.82 % à 62.3 % de sa dotation FEDER.

#### Cadre de performance :

L'indicateur comptabilisant les utilisateurs de nouveaux outils ou services (IS J) mis en place pour une meilleure coopération des administrations est faible. La valeur intermédiaire devrait être atteinte par les contributions prévisionnelles mais les nouveaux projets devront toucher plus de 60 000 utilisateurs pour que le programme atteigne sa valeur finale. C'est à cette fin qu'un Appel à manifestation d'intérêt s'achevant le 15 janvier 2018 a été mis en place.

#### Etat de la programmation :

En 2017, quatre projets ont été programmés dans le cadre de l'OS 11 et un dans l'OS 12. Ils contribuent tous aux indicateurs de l'OS.

L'appel à microprojets, lancé début 2017, a fait émerger 18 microprojets tout au long de l'année. Chaque microprojet contribue à l'IS I et une partie d'entre eux au cadre de performance.

#### Programmation stratégique :

L'axe prioritaire D a, à l'instar de l'axe prioritaire A, fait l'objet d'une limitation de la programmation dès 2017. En effet, la programmation financière a quasi doublé en un an pour atteindre un niveau de programmation élevé alors même qu'une partie des fonds restants est réservée à l'appel à microprojets et que des contributions supplémentaires importantes aux indicateurs de réalisation sont encore nécessaires afin d'atteindre les valeurs cibles correspondantes. L'AMI lancé courant 2017 et ayant pris fin le 15 janvier 2018 devrait permettre de programmer de la façon la plus optimale possible les fonds restants.

### **Axe prioritaire E**

Un seul projet est à recenser sous l'axe prioritaire E. Il s'agit du projet d'assistance technique programmé lors du Comité de suivi du 16 décembre 2015, couvrant l'ensemble des tâches à mener pour la mise en œuvre du programme INTERREG V et la totalité de la période de programmation. Ce projet a également permis d'engager la totalité des fonds FEDER prévus pour cet axe (taux de programmation de 100% pour l'axe prioritaire E). Par conséquent, aucun nouveau projet d'assistance technique n'a été programmé en 2017.

En 2017, les mesures entreprises précédemment se sont poursuivies. Des actions visant notamment à accompagner les bénéficiaires et à communiquer autour du programme et des projets se sont tenues. Par ailleurs, l'année 2017 a également été marquée par le contrôle des premières demandes de versement et les premiers versements de fonds communautaires aux projets. De nouvelles actions ont également été lancées : la première évaluation prévue dans le plan d'évaluation a pu être lancée fin 2017 et se poursuivra sur 2018. Elle sera ensuite suivie des autres évaluations prévues pour 2018.

L'ensemble de ces actions permettra d'alimenter, au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions, les indicateurs prévus de l'axe E.

### **3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme**

Indication à propos de la colonne „2017“ dans les tableaux d'indicateurs de réalisation suivants :

F: Valeurs réalisées par les projets programmés pour l'année concernée (valeur cumulée)

S: Valeurs prévisionnelles des projets programmés pour l'année concernée (valeur cumulée)

## Axe prioritaire A

Croissance intelligente – Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international

### Priorité d'investissement 1a

Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	/	F	/	F	/	
CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	59,00	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	50	S	50	S	50	Valeur 2017 très encourageante par rapport à la valeur cible. Le projet adopté en 2017 dans cette Priorité d'investissement (PI) ne contribue pas à cet indicateur.
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	257	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	49	S	49	S	299	La valeur cible devrait être dépassée, notamment grâce au projet adopté en 2017 dans cette PI, qui contribue à cet indicateur avec 250 entreprises coopérant avec des organismes de recherche.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	15	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	164	S	170	S	202	La valeur cible devrait être largement dépassée. Ce niveau élevé s'explique notamment par un niveau de programmation élevé et des projets incluant un grand nombre d'organismes de recherche. Le projet adopté en 2017 contribue également à cet indicateur. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	1 624	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	3 621	S	3 896	S	3 896	La valeur cible devrait être largement dépassée. Ce niveau élevé s'explique notamment par un niveau de programmation élevé et des projets incluant un grand nombre d'organismes de recherche. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	/	F	/	F	/	
A	Nombre d'outils de coordination développés de manière transfrontalière	Instruments	52	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	19	S	20	S	22	La valeur semble réalisable, à terme, par la totalité des projets programmés au titre de l'axe prioritaire A. Il est en effet à noter que plusieurs projets de l'OS 3 (PI 1b) contribuent également à cet indicateur initialement pensé pour l'OS 1 (PI 1a) exclusivement. En prenant en compte la contribution de ces projets de l'OS 3 à cet indicateur, la valeur 2017 passe de 22 à 27, permettant ainsi de s'approcher un peu plus de la valeur cible.

## Objectif spécifique 1

Accroître les capacités transfrontalières pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2016 Total	Observations
1	Part des chercheurs actifs sur le plan transfrontalier dans le Rhin supérieur	Pourcentage	16,10	2016	27,14	/	16,10	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

## Priorité d'investissement 1b

Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017	Observations	
				F	S	F	S			
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	1 802	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	539	S	681	S	973	Valeur encourageante mais des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	73	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	15	S	65	S	102	La valeur cible devrait être dépassée. Ce niveau élevé s'explique notamment par un niveau de programmation élevé et des projets incluant un grand nombre d'organismes. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).

### Objectif spécifique 2

Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	2015 Total	Observations
2	Nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers de R&D en partenariat avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur	Valeur absolue (entreprises)	0,31	2015	0,6	/	/	0,31	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

### Objectif spécifique 3

Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	2015 Total	Observations
3	Nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur	Valeur absolue (applications et innovations)	0,47	2015	0,7	/	/	0,47	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

## Axe prioritaire B

Croissance durable – Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 6d

Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	S	F	S	F	S	
CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	4 361,00	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	0	S	0	S	0,5916	Des efforts pour atteindre la valeur cible sont encore à faire. Le travail d'animation actuellement réalisé en cours laisse à penser que des projets à venir courant 2018 devraient contribuer à cet indicateur.
B	Nombre de nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes	Stratégies et instruments	36	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	5	S	21	S	66	La valeur cible devrait être largement dépassée. Cela s'explique par la programmation en 2017 d'un projet de grande envergure dans l'OS4 prévoyant l'élaboration de nombreuses stratégies et de plusieurs instruments. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).

### Objectif spécifique 4

Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
4	Nombre d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces animales et végétales	Valeur absolue (initiatives)	19	2013	35	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

### Objectif spécifique 5

Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
5.1	Qualité globale des eaux souterraines de la nappe rhénane	Pourcentage (part des points de mesure dépassant la limite)	33,00	2009	32,20	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.
5.2	Superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes	Valeur absolue (hectares)	1 300 507	2012	1 293 578	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

### Priorité d'investissement 6g

Soutenir la transition industrielle vers une économie utilisant les ressources de façon rationnelle, favoriser une croissance verte, l'innovation et la gestion des performances environnementales dans les secteurs public et privé

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	2 453	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	448	En 2017, deux projets dans l'OS 6 ont été programmés pour la première fois. La valeur 2017 est donc encourageante mais des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS.
CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	2 447	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	448	En 2017, deux projets dans l'OS 6 ont été programmés pour la première fois. La valeur 2017 est donc encourageante mais des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	/	F	/	F	/	
C	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant la diminution de l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme du Rhin supérieur	Concepts, outils et installations	42	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	10	En 2017, deux projets dans l'OS 6 ont été programmés pour la première fois. La valeur 2017 est donc encourageante mais des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS.
D	Nombre de nouveaux supports d'information et de mesures de sensibilisation mis en place	Supports et mesures	733	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	20	En 2017, deux projets dans l'OS 6 ont été programmés pour la première fois. Cependant, la valeur 2017 est encore faible et des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS.

### Objectif spécifique 6

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
6.1	Consommation des sols (surfaces artificialisées)	Valeur absolue (hectares)	234 691	2012	250 540	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.
6.2	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie	Pourcentage	6,93	2011	11,79	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

### Priorité d'investissement 7c

Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
E	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant les transports respectueux de l'environnement	Concepts, outils et installations	16	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	4	S	7	S	7	Aucun nouveau projet contribuant à cet indicateur n'a été programmé en 2017. C'est pourquoi des efforts pour atteindre cette valeur cible sont prévus dans le PAPS (AMI dans le courant de l'année 2018)

### Objectif spécifique 7

Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
7	Trafic motorisé transfrontalier	Valeur absolue (véhicules par jour)	326 506,00	2012	392 613,00	/	/	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

## Axe prioritaire C

Croissance inclusive – Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 3b

Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	S	F	S	F	S	
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	116	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2019, les premières valeurs seront renseignées en 2020.
				S	0	S	0	S	792	La valeur cible devrait être dépassée. Ce niveau élevé s'explique notamment par la programmation, pour la première fois dans cet OS, de deux projets contribuant fortement à cet indicateur. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	395	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	140	Malgré la programmation de deux projets dans cet OS, la valeur 2017 est encore assez faible et des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS.

### Objectif spécifique 8

Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	Observations
8	Nombre de PME menant des activités transfrontalières	Valeur absolue (entreprises)	94 553	2016	121 034	/	/	94 553	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur en 2017. Aucune valeur qualitative n'est prévue pour cet indicateur. La prochaine communication de l'information est prévue en 2019.

### Priorité d'investissement 8b

Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur développement

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	S	F	S	F	S	
CO 01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	582	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2019, les premières valeurs seront renseignées en 2020.
				S		S	0	S	10	Un des projets programmé en 2017 contribue à cet indicateur. Cette valeur reste néanmoins encore très faible, c'est pourquoi des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
CO 46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	791	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2020, les premières valeurs seront renseignées en 2021.
				S	0	S	0	S	90	Un des projets programmé en 2017 contribue à cet indicateur. Cette valeur reste néanmoins encore très faible, c'est pourquoi des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
F	Nombre d'utilisateurs de produits, offres et services créés ou améliorés dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Personnes	555.345	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	0	S	59.370	S	89.475	Deux des projets programmés en 2017 contribuent à cet indicateur. Cette valeur reste néanmoins encore très faible, c'est pourquoi des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
G	Nombre de nouvelles mesures de sensibilisation et campagnes d'information dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Mesures	517	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	0	S	6	S	18	Deux des projets programmés en 2017 contribuent à cet indicateur. Cette valeur reste néanmoins encore très faible, c'est pourquoi des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.

### Objectif spécifique 9

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	2015 Total	Observations
9	Nombre de personnes employées dans les secteurs tourisme, culture et créativité	Valeur absolue (personnes)	142 200	2015	162 934	/	/	142 200	La valeur a été renseignée dans le cadre de la modification du PO accepté par la CE en date du 26 octobre 2016. Aucune valeur qualitative n'est prévue. Il n'est pas prévu de renseigner de valeurs en 2017.

### Priorité d'investissement 8e

Intégration des marchés transfrontaliers du travail, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales communes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation commune (CTE-Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	S	F	S	F	S	
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	699	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	245	S	275	S	325	Valeur encourageante (près de la moitié de la valeur cible a été programmée) mais des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	9 328	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	503	S	643	S	695	Evolution faible de cet indicateur, car seul un projet contribuant à cet indicateur a été programmé en 2017. Des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	3 163	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	3 251	S	3 371	S	3 400	La valeur cible devrait être largement dépassée.  NB : une correction sur le chiffre de l'année 2016 a été effectuée, en raison d'une erreur de report de valeurs d'un projet non programmé.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	/	F	/	F	/	
H	Nombre de nouvelles offres de formation	Offres	18	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	67	S	67	S	71	La valeur cible devrait être largement dépassée.

### Objectif spécifique 10

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qual	2015 Total	Observations
10	Nombre de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (personnes)	93 972	2015	104 051	/	/	93 972	La valeur a été renseignée dans le cadre de la modification du PO accepté par la CE en date du 26 octobre 2016. Aucune valeur qualitative n'est prévue. Aucune valeur n'est prévue en 2017.

## Axe prioritaire D

Cohésion territoriale – Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 11b

Valorisation de la coopération juridique et administrative ainsi que de la coopération entre les citoyens et les institutions (CTE- Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	/	F	/	F	/	
I	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations	Concepts, outils et installations	70	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	1	S	13	S	118	Quatre projets de l'OS 11 ainsi qu'un projet et 18 microprojets de l'OS 12 ont été programmés en 2017 et contribuent à cet indicateur, permettant de dépasser la valeur cible. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).
J	Nombre d'utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services pour la coopération administrative et citoyenne	Personnes	82 651	F	/	F	/	F	/	Les premiers projets se terminant en 2018, les premières valeurs seront renseignées en 2019.
				S	14.385	S	17.170	S	29.421	Cette valeur s'alimente régulièrement au fur et à mesure de la programmation, mais reste cependant assez faible. Des efforts pour atteindre cette valeur sont prévus dans le PAPS.

## Objectif spécifique 11

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
11.1	Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle d'intensité)	46,57	2016	50,09	46,57	/	La valeur a été renseignée dans le cadre de la modification du PO accepté par la CE en date du 26 octobre 2016. Aucune valeur qualitative n'est prévue.
11.2	Qualité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle de qualité)	81	2016	85	81	/	La valeur a été renseignée dans le cadre de la modification du PO accepté par la CE en date du 26 octobre 2016. Aucune valeur qualitative n'est prévue.

## Objectif spécifique 12

Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
12	Part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur en tant que région transfrontalière	Pourcentage	69,5	2016	78,5	69,5	/	La valeur a été renseignée dans le cadre de la modification du PO accepté par la CE en date du 26 octobre 2016. Aucune valeur qualitative n'est prévue.

**Axe prioritaire E**  
Assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
				F	S	F	S	F	S	
K	Nombre de demandes déposées	Demandes	/	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023.
				S	121	S	121	S	121	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». La valeur indiquée pour 2015 correspond au nombre indiqué dans le cadre du projet « Assistance technique » programmé en 2015. Il s'agit du nombre de formulaires complets déposés auprès du secrétariat conjoint.
L	Nombre de mesures visant à faire connaître le programme	Mesures	/	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023.
				S	91	S	91	S	91	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 91 mesures. Ce chiffre correspond aux événements de communication organisés par le programme (manifestation de lancement, manifestations pendant lesquelles le programme INTERREG a été présenté).
M	Nombre de participants aux séminaires organisés par le Secrétariat commun et l'Autorité de gestion	Personnes	/	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023.
				S	1 154	S	1 154	S	1 154	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève à 1 154 personnes. Ce chiffre correspond aux bénéficiaires qui suivront la formation « SYNERGIE-CTE » et la formation « Communication » dispensées par le programme.
N	Nombre de demandes de versement traitées	Demandes	/	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023.
				S	847	S	847	S	847	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Suite à la mise en place du système de contrôle de premier niveau en 2016, la valeur pour ce livrable a été définie et s'élève à 847 demandes de

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2015		2016		2017		Observations
										versement. Le projet « Assistance technique » ayant été programmé en 2015, cette valeur cible est à déclarer pour 2015.
O	Nombre de mesures contribuant à augmenter la capacité administrative du programme	Mesures	/	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023.
				S	130	S	130	S	130	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 91 mesures. Ce chiffre correspond aux mesures de simplification mise en place par le programme. Il comprend également le nombre de formations auxquelles les agents du service gestionnaire du programme ont pu participer permettant leur spécialisation et l'harmonisation des mesures.
P	Nombre d'emplois cofinancés	Equivalents temps plein	15.5	F	0	F	0	F	0	Le projet « Assistance technique » ne se terminant qu'à la fin de période de réalisation, les valeurs seront renseignées en 2023. Pour information, le montant pour 2017 s'élève à 13,8 au 31/12/2017.
				S	16	S	16	S	16	Ce chiffre correspond au nombre de personnes en poste au sein du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion à la fin de la période de programmation. La valeur cible du projet est légèrement plus élevée que celle indiquée au niveau PO en raison des règles d'arrondis de l'outil SYNERGIE CTE (arrondi à l'unité supérieure pour les indicateurs).

### 3.3 Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2014	2015	2016	2017	Observations
A	Réalisation	CO42	Organismes	9	88	0	0	0	0	A 0.00 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) prévoit les valeurs suivantes (en cumulé): 164 en 2015, 170 en 2016, 202 en 2017. Ces valeurs prévisionnelles sont suffisantes pour atteindre les cibles intermédiaires et finales à condition que les projets atteignent leurs objectifs.
A	Réalisation	CO26	Entreprises	159	2 059	0	0	0	0	A 0.00 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) prévoit les valeurs suivantes (en cumulé): 588 en 2015, 730 en 2016, 1272 en 2017. Ces valeurs prévisionnelles sont insuffisantes à ce jour pour atteindre la valeur cible. Une contribution à cet indicateur est obligatoire pour tout nouveau projet programmé.
A	Financier		€	6 693 353.00	54 852 482.00	0	0	0	5 603 025 ,82 €	La première demande de paiement intermédiaire est intervenue le 22/12/2017. La valeur atteinte pour 2017 représente 83% de la valeur intermédiaire pour 2018. La valeur intermédiaire pour 2018 devrait être largement dépassée.
B	Réalisation	B	Stratégies et instruments	3	36	0	0	0	0	A 0.00 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) prévoit les valeurs suivantes (en cumulé): 5 en 2015, 21 en 2016, 66 en 2017. Ces valeurs prévisionnelles sont suffisantes pour atteindre les cibles intermédiaires et finales à condition que les projets atteignent leurs objectifs.
B	Réalisation	E	Concepts, outils et installations	1	16	0	0	0	0	A 0.00 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) prévoit les valeurs suivantes (en cumulé): 4 en 2015, 7 en 2016 et 2017. Ces valeurs prévisionnelles sont insuffisantes à ce jour pour atteindre la valeur cible finale. Des mesures sont prises dans le PAPS.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2014	2015	2016	2017	Observations
B	Financier		€	10 441 630.00	85 569 874.00	0	0	0	2 506 448,52 €	La première demande de paiement intermédiaire est intervenue le 22/12/2017. La valeur atteinte pour 2017 est largement inférieure à la valeur intermédiaire à atteindre d'ici fin 2018. Ceci s'explique notamment par un taux d'engagement des crédits plus bas sur cet axe que sur les autres. Des mesures spécifiques ont été prises dans le cadre du plan d'action pour la programmation stratégique pour cet axe, avec la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêts. Des mesures sont également prévues en direction des projets déjà programmés sur cet axe, en vue d'assurer une remontée rapide des dépenses réalisées par les bénéficiaires, afin que celles-ci puissent être incluses dans les demandes de paiement prévues en 2018.
C	Réalisation	CO46	Personnes	450	4 349	0	0	0	0	A 0 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) prévoit les valeurs suivantes (en cumulé): 3251 en 2015, 3371 en 2016 et 3630 en 2017. Ces valeurs sont très encourageantes et, si la programmation se poursuit en ce sens, devrait permettre d'atteindre les cibles intermédiaires et finales à condition que les projets atteignent leurs objectifs.
C	Financier		€	5 354 682.40	43 881 986.00	0	0	0	1 711 762,99 €	La première demande de paiement intermédiaire est intervenue le 22/12/2017. La valeur atteinte pour 2017 est largement inférieure à la valeur intermédiaire à atteindre d'ici fin 2018. Cependant, 5 nouveaux projets ayant été programmés en 2017, le volume attendu de dépenses remontées à l'Autorité de gestion pour 2018 est élevé et devrait permettre d'atteindre la valeur intermédiaire d'ici fin 2018.
D	Réalisation	J	Personnes	9 522	82 651	0	0	0		A 0 car aucun projet n'est terminé à ce jour. La sélection des projets (S) a permis les valeurs suivantes: 14385 en 2015, 17170 en 2016 et 29421 en 2017. Valeur prévisionnelle suffisante pour la valeur intermédiaire mais insuffisante concernant la valeur cible. Une contribution à

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2014	2015	2016	2017	Observations
										cet indicateur est obligatoire pour tout nouveau projet programmé.
D	Financier		€	2 231 117.60	18 284 161.00	0	0	0	1 209 604,41 €	La première demande de paiement intermédiaire est intervenue le 22 décembre 2017.

### 3.4 Données financières

#### Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Allocation financière de l'axe prioritaire sur la base du programme opérationnel					Données cumulées sur les progrès financiers du programme opérationnel					
Axe prioritaire	Fonds	Base pour le calcul du soutien de l'Union	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de l'allocation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Proportion de l'allocation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
			(€)	(%)	(€)	(%)	(€)		(%)	
A	FEDER	Montant total	54 852 482,00	50,00	43 864 419,56	79,97	43 502 661,56	5 684 821,71	10,36	22
B	FEDER	Montant total	85 569 874,00	50,00	25 322 636,42	29,59	24 935 534,27	2 627 453,60	3,07	11
C	FEDER	Montant total	43 881 986,00	50,00	21 255 520,64	48,37	20 282 606,25	1 711 762,99	3,90	10
D	FEDER	Montant total	18 284 161,00	60,00	11 390 351,85	62,30	11 266 453,46	1 284 197,24	7,02	29
E	FEDER	Montant total	8 027 192,00	82,00	8 027 192,00	100,00	8 027 192,00	0,00	0,00	1
<b>Montant total</b>	<b>FEDER</b>		<b>210 615 695,00</b>	<b>52,09</b>	<b>109 830 120,47</b>	<b>52,15</b>	<b>108 014 447,54</b>	<b>11 308 235,54</b>	<b>5,37</b>	<b>73</b>
<b>Total général</b>			<b>210 615 695,00</b>	<b>52,09</b>	<b>109 830 120,47</b>	<b>52,15</b>	<b>108 014 447,54</b>	<b>11 308 235,54</b>	<b>5,37</b>	<b>73</b>

## Crédits programmés au titre du soutien du FEDER et du cofinancement national (état en 2017)

Le texte ci-dessous est destiné aux membres du programme pour information. Il n'apparaîtra pas dans le document transmis à la Commission.

Axe prioritaire	UE (FEDER)	Contrepartie nationale			Financement éligible total	Taux de cofinancement	Pour information
		Total	Financement public	Financement privé			
	(a)	(b = c + d)	(c)	(d)	(e = a + b)	(f= a / e)	
A	21 932 209,78 €	21 932 209,78 €	21 570 451,78 €	361 758,00 €	43 864 419,56 €	50,00%	5 665 189,58 €
B	12 661 318,21€	12 661 318,21 €	12 274 216,06 €	387 102,15 €	25 322 636,42 €	50,00%	4 903 644,24 €
C	10 612 760,32 €	10 612 760,32 €	9 669 845,93 €	942 914,39 €	21 225 520,64 €	50,00%	699 948,08 €
D	6 834 211,47 €	4 556 140,38 €	4 432 241,99 €	123898,39 €	11 390 351,85 €	60,00%	2 403 224,03 €
E	6 582 297,00 €	1 444 895,00 €	1 444 895,00€	0,00€	8 027 192 €	82,00%	326 558,00€
<b>Total</b>	<b>58 622 796,78€</b>	<b>51 207 323,69 €</b>	<b>49 391 650,76€</b>	<b>1 815 672,93 €</b>	<b>109 830 120,47 €</b>	<b>53,38%</b>	<b>13 998 563,93 €</b>

La Suisse participe financièrement à 7 des 16 projets programmés en 2017 et à 3 des 18 microprojets programmés en 2017, soit au total à 34 du total des 73 projets et microprojets programmés depuis le début de la programmation. Cette participation s'effectue soit par une subvention de partenaires cofinanceurs, soit par la participation de partenaires suisses sous forme de dépenses directes. La participation de partenaires suisses aux projets et microprojets programmés en 2017 s'élève à 1 903 674,09 €. Au total depuis le début du programme, la participation de partenaires suisses s'élève ainsi à 13 998 563,93 € soit 11,31% du coût total des projets.

### Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour transmission avant le 31 janvier

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses	Catégorisation par dimension								Données financières			
		Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion
										(€)	(€)	(€)	
A	FEDER	58	01	07	07	1	-	18	DE131	1 895 275,00	1 895 275,00	0,00	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	1	DE131	3 944 207,10	3 944 207,10	0,00	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	7	DE134	991 918,00	991 918,00	71 878,63	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	8	FR421	1 245 106,00	1 245 106,00	148 134,01	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	11	DEB35	998 890,00	998 890,00	42 431,06	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	18	DE131	3 925 982,00	3 925 982,00	316 420,52	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	20	FR421	9 670 186,30	9 670 186,30	2 412 305,06	4
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	22	DE131	3 334 536,00	3 334 536,00	674 725,78	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	22	DE134	999 734,00	999 734,00	0,00	1
A	FEDER	60	01	07	07	1	-	24	DEB35	3 497 329,00	3 497 329,00	845 629,06	1
A	FEDER	62	01	07	07	1	-	20	FR421	4 829 520,00	4 829 520,00	173 317,47	2
A	FEDER	62	01	07	07	1	-	22	FR421	999 754,00	999 754,00	45 985,09	1
A	FEDER	62	01	07	07	1	-	22	FR422	1 884 330,24	1 522 572,24	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses	Catégorisation par dimension								Données financières			
		Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
A	FEDER	82	01	07	07	1	-	7	DE136	997 421,00	997 421,00	0,00	1
A	FEDER	119	01	07	07	1	-	18	DE134	1 211 428,92	1 211 428,92	316 047,66	2
A	FEDER	120	01	07	07	1	-	19	FR421	978 985,00	978 985,00	61 192,56	1
A	FEDER	65	01	07	07	1	-	22	FR421	2 459 817,00	2 459 817,00	576 754,81	1
B	FEDER	69	01	07	07	6	-	1	DE131	1 236 192,00	1 220 909,34	0,00	1
B	FEDER	84	01	07	07	6	-	11	FR422	2 109 655,00	2 109 655,00	1 060 135,98	1
B	FEDER	85	01	07	07	6	-	1	DE122	3 966 535,78	3 882 801,21	1 137 602,69	1
B	FEDER	85	01	07	07	6	-	22	FR421	804 247,16	766 162,24	388 045,59	1
B	FEDER	85	01	07	07	6	-	22	DE139	743 046,08	743 046,08	0,00	1
B	FEDER	89	01	07	07	6	-	24	FR422	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	1
B	FEDER	26	01	07	07	7	-	12	FR421	2 600 000,00	2 600 000,00	0,00	1
B	FEDER	27	01	07	07	7	-	12	FR421	242 888,00	242 888,00	0,00	1
B	FEDER	43	01	07	07	7	-	12	FR421	307 500,00	307 500,00	0,00	1
B	FEDER	43	01	07	07	7	-	12	FR422	3 376 572,40	3 376 572,40	0,00	1
B	FEDER	90	01	07	07	7	-	12	FR421	5 936 000,00	5 686 000,00	41 669,34	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses	Catégorisation par dimension								Données financières			
		Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
C	FEDER	62	01	07	07	3	-	24	FR421	3 869 808,20	3 766 950,20	0,00	1
C	FEDER	66	01	07	07	3	-	1	FR421	2 088 946,00	2 088 946,00	0,00	1
C	FEDER	77	01	07	07	8	-	23	FR421	939 532,48	939 532,48	0,00	1
C	FEDER	94	01	07	07	8	-	15	FR422	1 830 839,00	1 626 433,00	216 705,88	1
C	FEDER	95	01	07	07	8	-	15	FR422	1 675 602,00	1 525 602,00	911 098,78	1
C	FEDER	95	01	07	07	8	-	23	FR422	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	1
C	FEDER	102	01	07	07	8	-	21	FR421	265 991,50	265 991,50	0,00	1
C	FEDER	108	01	07	07	8	-	18	FR421	1 713 277,00	1 713 277,00	428 329,23	1
C	FEDER	109	01	07	07	8	-	21	DE134	841 524,46	505 874,07	0,00	1
C	FEDER	118	01	07	07	8	-	19	FR421	4 000 000,00	3 850 000,00	155 629,10	1
D	FEDER	55	01	07	07	11	-	15	FR421	49 962,60	49 962,60	0,00	1
D	FEDER	79	01	07	07	11	-	13	FR421	1 206 698,45	1 206 698,45	0,00	1
D	FEDER	79	01	07	07	11	-	18	FR422	300 000,00	300 000,00	203 087,88	1
D	FEDER	80	01	07	07	11	-	21	FR421	41 383,23	41 383,23	0,00	1
D	FEDER	80	01	07	07	11	-	23	FR421	346 833,38	346 833,38	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses	Catégorisation par dimension								Données financières			
		Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
D	FEDER	84	01	07	07	11	-	22	FR421	1 241 028,80	1 237 921,40	0,00	1
D	FEDER	87	01	07	07	11	-	18	DEB3E	296 639,10	296 639,10	0,00	1
D	FEDER	87	01	07	07	11	-	22	FR421	27 942,00	26 415,60	0,00	1
D	FEDER	88	01	07	07	11	-	24	FR422	28 011,20	16 806,72	0,00	1
D	FEDER	108	01	07	07	11	-	12	DEB32	49 938,00	49 938,00	0,00	1
D	FEDER	109	01	07	07	11	-	21	FR422	29 945,00	18 743,00	0,00	1
D	FEDER	112	01	07	07	11	-	21	FR421	66 656,16	48 100,65	0,00	1
D	FEDER	118	01	07	07	11	-	19	FR422	66 658,50	66 658,50	0,00	1
D	FEDER	118	01	07	07	11	-	19	DE122	49 773,45	49 773,45	0,00	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	18	FR422	3 332 500,00	3 332 500,00	931 797,77	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	18	FR421	793 524,24	793 524,24	0,00	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	18	FR105	217 444,50	217 444,50	0,00	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	20	DE134	612 916,00	612 916,00	149 311,59	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	20	FR421	1 331 933,18	1 331 933,18	0,00	1
D	FEDER	119	01	07	07	11	-	24	FR422	16 420,50	16 420,50	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses	Catégorisation par dimension								Données financières			
		Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	15	DE124	31 257,00	31 257,00	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	18	FR421	981 482,06	966 482,06	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	23	DE134	88 867,50	53 320,50	0,00	2
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	23	DE124	12 234,00	7 340,40	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	23	DE139	66 666,00	66 666,00	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	23	DEB3H	18 548,00	11 128,80	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	23	FR421	45 225,00	37 755,00	0,00	1
D	FEDER	120	01	07	07	11	-	24	FR421	39 864,00	31 891,20	0,00	1
E	FEDER	121	01	07	07	-	-	18	FR421	8 027 192,00	8 027 192,00	0,00	1

**Coût cumulé de tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union**

	Montant du soutien du FEDER(*) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations	Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union	Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'Autorité de gestion	Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union
	(en euros)	(%)	(en euros)	(%)
		(colonne 2/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)		(colonne 4/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)
1.7 RARENET	257 308,50	0,23	166 458,60	0,15
1.8 RELIGIONS	187 605,50	0,17	4 731,25	0,00
1.9 RMTMO.RI	33 821,00	0,03	0,00	0,00
3.2 TRIDIAG	409 528,00	0,37	94 744,05	0,09
3.3 NANOTRANSMED	418 990,00	0,38	0,00	0,00
3.4 SPIRITS	245 373,00	0,22	0,00	0,00
3.7 HALFBACK	183 332,00	0,17	0,00	0,00
3.8 HNBI	104 823,00	0,10	0,00	0,00
5.1 ERMES-Rhin	61 965,00	0,06	62 307,21	0,06
8.2 UPPER RHINE 4.0	165 959,00	0,15	0,00	0,00
9.2 REGIO MINERALIA	198 145,50	0,18	101 136,34	0,09

## 4 SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Le plan d'évaluation prévoyait la mise en place d'une première évaluation au dernier trimestre 2017. Il s'agit de l'évaluation intermédiaire n°1 « évaluation du fonctionnement du programme ». La procédure de sélection d'un prestataire externe a été lancée en septembre, et l'évaluateur a pu être choisi en décembre. La prestation sera donc réalisée par le groupement ADIT-Euro-Institut. Une première réunion de cadrage a pu être organisée encore en décembre 2017, mais l'essentiel de la mission se fera en 2018. Deux autres évaluations sont également prévues en 2018 : l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication et l'évaluation de la mise en œuvre de l'assistance technique.

Afin d'accompagner le travail autour de l'évaluation, un groupe de pilotage dédié a été créé, comme prévu dans le plan d'évaluation. Ce groupe est composé des partenaires de programme intéressés, membres du Groupe de travail ou du Comité de suivi. Ce groupe Ad hoc s'est réuni 3 fois en 2017. Il a pour fonction de suivre la bonne mise en œuvre générale du plan d'évaluation, de suivre et de valider chaque évaluation et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives. L'essentiel du travail de 2017 a porté sur la rédaction du cahier des charges de la première évaluation, avec la définition des besoins, ainsi que sur le choix du prestataire.

## 5 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

### Programmation

Comme évoqué dans les parties précédentes, la programmation reste déséquilibrée entre les différents axes prioritaires. Ainsi, si les valeurs prévisionnelles des indicateurs de réalisation sont très encourageantes dans certains axes, elles sont encore insuffisantes dans d'autres. Afin de réagir de manière efficace et de réduire ce déséquilibre, le programme a mis en place de nouvelles mesures grâce au Plan d'Action pour la Programmation Stratégique (PAPS). Pour rappel, lors de sa réunion de juin 2016, le CS a chargé l'AG d'élaborer un plan d'action, lui permettant de mieux orienter l'intervention du programme. Ainsi, l'AG a procédé à une analyse détaillée de l'état de la mise en œuvre des objectifs du programme. Sur cette base, un Plan d'Action pour la Programmation Stratégique (PAPS) a été élaboré et a été adopté par le Comité de suivi. Ce PAPS a vocation à être actualisé chaque année et à évoluer tout au long de la mise en œuvre du programme.

Plusieurs mesures visant à répondre aux constats formulés dans le PAPS ont été mises en œuvre en 2017 :

- Une contribution obligatoire à certains indicateurs de réalisation a été appliquée aux projets adoptés en 2017 afin d'orienter la contribution des projets vers les indicateurs de réalisation encore trop peu couverts. Ce système de contribution obligatoire est maintenu pour 2018.
- En raison du fort niveau de fonds engagé sur l'axe A et D, la programmation au sein de ces axes a respectivement été stoppée à partir de janvier 2017 et juin 2017. Deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés en juillet 2017. Ils permettront de recenser les idées de projets au sein de ces deux axes et de définir, courant 2018, sous quelles conditions les fonds restants pourront être attribués de manière la plus optimale.
- Une manifestation d'information visant à mettre en lumière les thématiques financées dans le cadre de l'objectif spécifique (OS) 6 a été organisée en septembre 2017. Une approche différente des événements précédents a été développée, avec pour objectif de mettre le programme en retrait pour privilégier les échanges entre spécialistes. Il est un peu tôt pour savoir si des projets émergeront dans l'OS6 grâce à cette journée thématique, mais le format a rencontré un vif succès. Les échanges ont été riches et ont pu permettre au SC de capitaliser sur cette expérience, notamment en vue de la campagne à destination des entreprises. Il s'agira en 2018 de poursuivre la démarche engagée afin de générer des projets dans l'OS 6 encore peu couvert à ce jour.
- L'année 2017 a vu le lancement de l'appel à microprojets pour lequel une réserve stratégique avait été décidée en 2016. Cet appel à microprojets se poursuivra sur l'année 2018.

Par ailleurs, l'année 2018 verra la mise en œuvre de mesures supplémentaires amorcées fin 2017 :

- Un AMI au sein de l'OS 7 a été lancé en janvier 2018. L'objectif ici est de recenser les idées de projets et de définir par la suite des mesures d'accompagnement permettant l'émergence de projets au sein de l'OS 7 pour lequel des fonds importants sont encore à disposition.
- Une nouvelle session de l'appel à projet « Offensive Sciences » a été lancée en janvier 2018. L'enjeu de cet appel est de favoriser les idées de projets qui apporteront une contribution substantielle à l'indicateur de réalisation IC28.
- Une campagne de sensibilisation à destination des entreprises sera organisée en 2018 afin de les encourager à prendre part aux projets. Elle s'adressera dans un premier temps aux multiplicateurs du monde économique, puis ensuite aux entreprises elles-mêmes.

La préparation du PAPS et son adoption en 2016 ont donc permis aux instances du programme d'orienter le travail à effectuer tant en termes d'objectifs que de calendrier. Cette programmation stratégique, notamment le blocage de la programmation au sein des axes, reste cependant un aspect parfois mal compris par certains partenaires de projets et de programme, qui ont l'habitude d'une programmation au fil de l'eau.

Des nouveautés ont également été mises en place durant cette nouvelle période de programmation, notamment la concentration thématique, le cadre de performance, l'orientation sur les résultats, l'importance accrue des indicateurs etc. Ces éléments parfois très techniques et complexes ont dû être assimilés par le SC et l'AG, mais doivent également l'être par les partenaires de programme. C'est pourquoi des ateliers intitulés « Train the Trainers » ont été organisés en 2017, afin de discuter avec les partenaires de programme de ces nouvelles exigences et éléments techniques qui influent sur le travail d'instruction et de contrôle.

#### Mise en œuvre du programme par le Secrétariat conjoint et l'Autorité de gestion

Les premières demandes de versement ont été remontées par les projets, avec les premiers rapports de livrables, qui en sont maintenant partie intégrante. Les agents de l'AG ont ainsi vu leur travail évoluer, avec une nécessité de suivre à la fois l'avancée financière des projets mais également leur niveau de réalisation, en lien avec l'atteinte des indicateurs. Cela représente une nouvelle charge de travail, et cela implique un investissement en temps considérable. De nombreux échanges ont eu lieu, au sein du SC et de l'AG, et également avec les partenaires de projets, suite à la remontée des premiers rapports de livrables, pour réexpliquer aux bénéficiaires les enjeux liés aux indicateurs mentionnés dans la demande de concours communautaire, la manière de justifier l'atteinte des livrables et le lien entre indicateurs, livrables, et justificatifs à fournir. Ces aspects sont nouveaux pour les bénéficiaires et certains d'entre eux ont éprouvé quelques difficultés à chiffrer en amont leurs livrables, puis à mettre en œuvre les actions destinées à les atteindre et enfin à les justifier.

Les premiers versements aux bénéficiaires ont pu avoir lieu, même si les délais de traitement ont été plus élevés début 2017. En effet, les premières demandes de versement sont arrivées à l'AG en juillet 2016, alors que les premiers CSF n'ont pu être réalisés qu'en février 2017, en raison des délais de mise en service du module correspondant dans le système de gestion informatique du Programme. S'en est suivi un retard accumulé à rattraper. Un plan d'amélioration de ces délais est en cours afin de respecter les 90 jours requis et les délais de traitement s'améliorent progressivement. Dans ce cadre, il a été porté une attention particulière aux bénéficiaires ayant besoin de trésorerie, afin de ne pas les mettre en difficulté financière.

Le risque lié au dégageant d'office étant élevé sur cette période de programmation, des objectifs chiffrés internes plus élevés que les premiers objectifs annuels ont été fixés dès 2017, afin d'anticiper les tranches à certifier pour éviter un dégageant d'office qui seront très élevées à partir de 2020. L'AG a effectivement pu prendre de l'avance dans la certification en 2017, écartant déjà pour 2018 le risque de dégageant d'office. Les efforts en ce sens devront être maintenus en 2018, car l'avance à prendre pour anticiper les années à venir devra être encore plus importante.

## **6 RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Voir document joint.

## **7 RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Programme opérationnel ne prévoit pas d'instruments financiers.

## **8 LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS**

Le Programme opérationnel ne prévoit pas de grands projets et de plans d'action communs.

## **9 EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION**

### **9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **9.2 Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» dans le programme de coopération et les opérations**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **9.3 Développement durable**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **9.4 Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

## **10 INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES**

### **10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

## **10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

## **11 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION**

### **11.1 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

### **11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.

## **12 INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME**

Non pertinent en 2017. Sera renseigné dans le RAMO 2018 à transmettre en 2019.